

Vaccin contre le tétanos, la diphtérie et la coqueluche

La vaccination a sauvé plus de vies que n'importe quelle autre intervention médicale. Les vaccins aident le système immunitaire à reconnaître et à combattre les bactéries et les virus qui causent des maladies graves.

Le tétanos, la diphtérie et la coqueluche sont des maladies pouvant être évitées par la vaccination.

Le **tétanos** (ou trismus) est causé par une bactérie qui se trouve dans la terre, partout dans le monde. La bactérie produit une toxine dangereuse dans les 3 à 21 jours après avoir pénétré le corps par une coupure ou une lésion cutanée. La toxine cause un raidissement douloureux des muscles du corps. Dans les cas les plus graves, les muscles contrôlant la respiration sont affectés. Sans traitement, jusqu'à 8 personnes sur 10 peuvent en mourir. Cette bactérie ne se transmet pas d'une personne à une autre.

La **diphtérie** est une maladie grave qui sévit dans de nombreux pays du monde. Le bacille de la maladie se propage lorsque la personne infectée tousse ou éternue. Il peut également se transmettre par contact direct avec la peau de la personne infectée. Les symptômes sont une légère fièvre, un mal de gorge, de la difficulté à avaler, de la fatigue et une perte d'appétit. Une membrane d'un blanc grisâtre apparaît dans la gorge dans les 2 ou 3 premiers jours de la maladie, causant de graves problèmes comme l'obstruction des voies respiratoires et la suffocation. Dans les 2 à 5 premiers jours de la maladie, la bactérie produit une toxine dangereuse pouvant causer une défaillance cardiaque et une paralysie. En l'absence de traitement, 1 personne sur 10 pourrait en mourir.

La **coqueluche** est une infection bactérienne grave des poumons et de la gorge. La coqueluche peut entraîner une pneumonie, des poumons collabés, une hémorragie cérébrale, de l'inflammation ainsi que des dommages permanents, des convulsions ou la mort. Le bacille de la maladie se propage rapidement lorsque la personne infectée tousse ou éternue ou encore par contact rapproché (face à face). La coqueluche cause des quintes de toux graves qui se terminent souvent par une longue inspiration sifflante avant la prochaine inspiration et la respiration peut être très difficile. Cette toux peut durer plusieurs mois. Même traité, de 1 à 4 décès surviennent chaque année au Canada.

Comment peut-on prévenir ces maladies?

- Faites-vous vacciner. Quand vous ou votre enfant recevez le vaccin, vous contribuez aussi à la protection des autres.
- Adoptez de bonnes pratiques sanitaires (p. ex. : se laver les mains).
- Couvrez votre bouche quand vous tousez.

Qui peut recevoir ce vaccin gratuitement?

- Les élèves de 8^e année à qui l'on administre un **vaccin de rappel** (sauf s'ils ont été vaccinés depuis l'âge de 11 ans).
- Les femmes enceintes, à chaque grossesse (idéalement entre la 27^e et 32^e semaine de gestation), afin d'offrir à l'enfant une protection passive et temporaire contre la coqueluche.
- Les adultes peuvent recevoir, une seule fois dans leur vie, une (1) dose de ce vaccin à l'occasion du renouvellement du vaccin contre le tétanos (renouvelé tous les 10 ans).
- Les fournisseurs de soins aux bébés de moins de 6 mois peuvent être admissibles à la vaccination s'ils ne l'ont pas déjà été à l'âge adulte.

Qui ne devrait pas être vacciné?

- Les personnes souffrant d'une maladie aiguë grave, accompagnée ou non de fièvre, doivent reporter à plus tard la vaccination.
- Toute personne ayant eu des réactions pouvant entraîner la mort à la suite de l'injection d'une dose du vaccin contre le tétanos, la diphtérie ou la coqueluche ou à tout composant du vaccin.
- Les enfants âgés de moins de 4 ans.
- Les personnes ayant été atteintes du syndrome de Guillain-Barré (SGB), dans les 6 semaines suivant l'administration antérieure d'un vaccin contenant celui du tétanos. Ce syndrome est une affection rare qui entraîne l'affaiblissement, voire la paralysie des muscles.
- Les personnes qui, dans les 7 jours suivant l'administration d'un vaccin à composant anticoquelucheux, ont été atteintes d'encéphalopathie (p. ex. coma, diminution de l'état de conscience, convulsions prolongées) non attribuable à une autre cause identifiable.
- Les personnes présentant des troubles neurologiques évolutifs, y compris des spasmes infantiles, une épilepsie non contrôlée ou une encéphalite évolutive, tant qu'un schéma thérapeutique n'a pas été établi, et que la condition se soit stabilisée pour ces personnes.
- Les personnes qui ont subi une thrombocytopénie transitoire ou d'autres complications neurologiques à la suite d'une vaccination antérieure contre la diphtérie et/ou le tétanos.

Quelles sont les réactions courantes à ce vaccin?

- **Les vaccins sont des produits très sûrs et efficaces. En fait, il est bien plus dangereux de contracter l'une de ces maladies graves que de se faire vacciner.**
- Douleurs, rougeurs et enflure au point d'injection.
- Certaines personnes peuvent avoir les symptômes suivants : fatigue, maux de tête, légère fièvre, étourdissements, douleurs musculaires ou nausées.
- Ces réactions sont légères et durent généralement un jour ou deux.
- Les engourdissements, les picotements, la névrite brachiale (douleur dans les nerfs du bras et de l'épaule), la paralysie faciale, les convulsions, la myélite (inflammation de la moelle épinière) et la myocardite (inflammation du cœur) sont de rares événements découlant de la vaccination.
- Ne traiter la fièvre d'un enfant (attendre au moins 6 à 8 heures après la vaccination) que s'il ne se sent pas bien, s'il refuse de boire ou s'il a du mal à dormir.

Use Acetaminophen (Tylenol®, Tempra®) or Ibuprofen (Advil®, Motrin®) to treat fevers and pain in children and adults. **Never give ASA (Aspirin®) to anyone younger than 18 years old because of the serious risk of Reye's syndrome.**

Il est important de rester à la clinique pendant 15 minutes après une vaccination à cause de la possibilité extrêmement rare d'une réaction allergique constituant un danger de mort nommée anaphylaxie. Ce genre de réaction peut comprendre de l'urticaire, des problèmes respiratoires ou une enflure de la gorge, de la langue ou des lèvres. **Si cela se produit après avoir quitté la clinique, composez le 9-1-1 ou le numéro d'appel des secours locaux.** Une telle réaction peut être traitée et se produit dans moins d'un cas sur un million de vaccinations.

À qui devez-vous signaler toute réaction au vaccin?

- Signalez dès que possible toute réaction inattendue ou indésirable en composant le 811 ou en contactant votre infirmière de la santé publique, infirmière praticienne ou médecin aussitôt que possible.

Contactez une infirmière de la santé publique si :

- vous avez des questions ou des craintes concernant votre réaction ou la réaction de votre enfant à un vaccin.

- vous ou votre enfant avez dû aller chez le médecin, à l'hôpital ou dans un centre de soins de santé pour un symptôme pouvant être lié à la vaccination.

Que contient ce vaccin?

BOOSTRIX^{MD} Ingrédients : anatoxine diphtérique, anatoxine coquelucheuse acellulaire, hémagglutinine filamenteuse, pertactine, anatoxine tétanique, sels d'aluminium, chlorure de sodium, eau pour injection. Résidus : phosphate disodique, formaldéhyde, glutaraldéhyde, glycine, phosphate monopotassique, polysorbate 80 et chlorure de potassium. Le vaccin ne contient ni thimérosal ni latex. Sans antibiotiques.

ADACEL^{MD} Ingrédients : anatoxine tétanique, anatoxine diphtérique, anatoxine coquelucheuse acellulaire, hémagglutinine filamenteuse, pertactine et fimbriae de types 2 et 3, phosphate d'aluminium, 2-phénoxyéthanol ainsi qu'une quantité infime de formaldéhyde et de glutaraldéhyde. Le vaccin ne contient ni thimérosal ni latex. Sans antibiotiques.

Consentement des mineurs matures

Il est recommandé que les parents/tuteurs discutent du consentement à la vaccination avec leurs enfants. Le consentement s'adresse en premier lieu aux parents ou aux tuteurs. Toutefois, en Saskatchewan, les adolescents de 13 à 17 ans capables de comprendre les avantages et les réactions possibles pour chaque vaccin, ainsi que les risques de ne pas être vaccinés, peuvent légalement consentir ou refuser la vaccination en présentant un consentement éclairé, en tant que mineur mature, au fournisseur de soins de santé.

Les feuillets d'information sur les vaccinations offertes par la province se trouvent à l'adresse suivante : www.saskatchewan.ca/bonjour/.

Pour en savoir plus, communiquez avec votre bureau de santé publique local, votre médecin, votre infirmière praticienne, InfoSanté en ligne ou en composant le 811.

Références : Monographie des produits (BOOSTRIX^{MD}, 2022; ADACEL^{MD}, 2023).